

# 41<sup>ème</sup> GRAND-PRIX CLASSIC DU PRIEURÉ

A COUNTING EVENT FOR:

WORLD  
AMATEUR  
GOLF  
RANKINGS

Vendredi 3, Samedi 4 et Dimanche 5 juillet 2026

Cette épreuve est classée GRAND-PRIX de catégorie 2025 : 6 pour les Dames et 5 pour les Messieurs.  
Ce règlement complète le règlement général des Grands-Prix. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2026 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue. Ils devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs et être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Index Messieurs : inférieur à 5,5 à la date d'inscription.

Index Dames : inférieur à 8,5 à la date d'inscription

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 dont 39 dames au mini et 14 WC au maxi.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index en respectant le nombre minimum de Dames

**FORME DE JEU - 54 trous** en Stroke Play

**Cut après 36 trous** : sont qualifiés 51 Messieurs et 15 Dames (et les ex-aequos).

**SERIES** : 1 Série unique Messieurs, 1 Série unique Dames

**MARQUES** : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

**CLASSEMENT** : Brut dans chaque série

**DEPARTAGE** : Pour la première place en Brut Messieurs et Dames, Play-Off « trou par trou » sur les 16, 17 et 18 ; pour les autres places départage sur les 18, 9, 6, 3 et 1 derniers trous. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire (départage du logiciel RMS9) deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement.

**HEURES DE DEPART** : La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1er tour et disponibles à l'accueil du Prieuré ou sur le site internet de la Ligue de Paris Ile-de-France et sur le tableau officiel (\*). Les horaires seront établis selon les préconisations du vademecum ffgolf.

**RECONNAISSANCE DU PARCOURS** : Jeudi 2 juillet 2026

## COMITE DE L'EPREUVE

- Un représentant du Golf du Prieuré,
- Un représentant de la Ligue de Paris Ile-de-France,
- Les Arbitres.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

## PRIX

Seront récompensés :

Les 2 meilleurs scores cumulés Brut pour les Messieurs

Les 2 meilleurs scores cumulés Brut pour les Dames

Le vainqueur Messieurs et Dames auront la garde des Trophées pendant un an.

## ENGAGEMENTS

**Auprès du Golf du Prieuré** : Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions.

Domaine de Montcient – 78440 Sailly.

Tél : 01 34 76 65 65 – Fax : 01 34 76 65 50 – @mail : [infos@golfduprieure.com](mailto:infos@golfduprieure.com) - Site web : [www.golfduprieure.com](http://www.golfduprieure.com)

**Date limite d'inscription** : Jeudi 18 Juin 2026.

La liste des engagés sera officielle dès le Mardi 23 Juin 2026.

**Droits d'inscription** : 110 € pour les adultes et joueurs étrangers, 65 € pour les joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2002 et 2007) et 50 € pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après).

La liste des joueurs retenus sera consultable sur le site du Golf du Prieuré et sur celui de la Ligue de Paris Ile-de-France.

**Epreuve non-Fumeur** : Voir § 1.2-2 (5)

**Contrôle antidopage** : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du code de la santé publique.

(\*Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel mis à leur disposition dès le jeudi 2 juillet 2026 à partir de midi.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.